

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1009>



ORIENTATION - AFFECTATION

après la 3ème - phase

définitive

- Les Parcours éducatifs - Parcours avenir -



Date de mise en ligne : lundi 15 avril 2024

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac_orleanstours - Tous droits

réservés

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièces jointes les documents pour vous accompagner à l'orientation et à l'affectation après la classe de 3ème.

1- Consulter les offres de formations : Le service ORIENTATION est à nouveau accessible.

2- Phase définitive Orientation et Affectation

ORIENTATION : Formuler les vœux d'orientation : 2GT / 2PRO/ CAP via le Service Orientation (15/04 au 25/05).

AFFECTATION : Saisir les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2024 via le Service Affectation post-3ème (06/05 au 25/05).

Fermeture des deux services le 25 mai.

3- Les conseils de classe du troisième trimestre auront lieu le lundi 03 juin, ils prononceront un avis définitif à votre demande d'orientation.

Après le conseil de classe, vous devrez consulter la décision définitive et apporter votre réponse (à partir du 05 juin).

En cas de désaccord, vous devrez contacter le secrétariat de direction et prendre rendez-vous avec la direction, pour que l'on poursuive ensemble le dialogue.